

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

1- OBJET DU PROGRAMME

A compter du 29/04/2017, le programme « fidélité » et « parrainage » de CVVacances a pour objet de faire bénéficier à nos vacanciers des avantages décrits ci-après lors de leurs séjours dans nos campings :



Camping LES FOUGERES
841 rue Charles De Gaulle
17940 Rivedoux-Plage - ÎLE DE RÉ
www.camping-ile-de-re-lesfougeres.com



Camping Au Petit Port de L'Houmeau
4 Rue des Sartières
17137 L'Houmeau
www.aupetitport.com

2- COMMENT FAIRE POUR DEVENIR UN « HABITUÉ » ?

Pour bénéficier du programme « fidélité » et « parrainage » de CVVacances, il vous suffit d'avoir effectué un premier séjour, d'au moins 2 nuits consécutives, hors location mensuelle, dans un de nos campings, le Camping Les Fougères ou le Camping Au Petit Port.

La carte de fidélité/parrainage vous est donnée, avec la date de création et un numéro client, le jour du règlement du solde de votre premier séjour.

Cette carte de fidélité/parrainage est gratuite.

La transmission de cette carte engendre l'acceptation des communications liées au fonctionnement et aux services proposés par ce programme.

Les « HABITUÉS » possédant cette carte de fidélité/parrainage acceptent sans réserve les présentes conditions générales d'utilisation et acceptent que les conditions générales d'utilisations puissent être à tout moment modifiées par CVVacances sans préavis.

3- UTILISATION DE LA CARTE

Pour bénéficier des avantages de la carte de fidélité/parrainage, l'« HABITUÉ » doit indiquer le numéro client lors de chaque réservation et présenter impérativement sa carte lors de son séjour dans le camping.

Le respect de ces conditions conditionne l'octroi des avantages de ce programme.

En devenant « HABITUÉ », vous devenez de fait « PARRAIN » et vous pouvez faire profiter un membre de votre famille ou un proche des avantages attribués par la carte fidélité/parrainage de CVVacances. Pour cela, il vous suffit de prêter votre carte à votre « FILLEUL » qui présentera votre numéro client lors de sa réservation et la carte lors de son arrivée dans le camping.

De la même manière que pour l'« HABITUÉ », le « FILLEUL » acceptent sans réserve les présentes conditions générales d'utilisation et acceptent que les conditions générales d'utilisations puissent être à tout moment modifiées par CVVacances sans préavis.

Le nombre de séjours bénéficiant des avantages de la carte de fidélité/parrainage n'est pas limitée durant la période de validité de la carte.

4- VALIDITÉ DE LA CARTE

La carte de fidélité/parrainage est valable 2 ans à compter de sa date de création.

5- LES AVANTAGES

Les avantages attribués par la carte de fidélité/parrainage se traduisent par des remises sur les séjours dans les campings du groupe CVVacances :

- Camping Au Petit Port à L'HOUMEAU
- Camping Les Fougères à RIVEDOUX-PLAGE sur l'Île de Ré.

Vous avez la possibilité d'avoir séjourné une première fois dans un camping et profiter des avantages de la carte de fidélité/parrainage dans l'autre camping.

La carte de fidélité/parrainage donne droit à **10% de réduction** sur tout séjours supérieur ou égal à 3 nuits consécutives, hors location mensuelle, valable quelle que soit la période désirée (même en haute saison) et sans anticipation.

Vous pouvez réserver la veille pour le lendemain et bénéficier des avantages de cette carte de fidélité/parrainage ; sous réserve des disponibilités.

Les avantages de cette carte de fidélité/parrainage ne sont toutefois pas cumulables avec des offres promotionnelles qui peuvent être faites sur les deux campings.

Ces remises sont applicables sur des séjours réservés directement auprès de nos établissements. La remise s'appliquant sur la totalité du séjour, elles sont effectives dès le paiement de l'acompte du séjour, sous réserve que le séjour soit définitivement confirmé par l'établissement.

Les frais de réservation, taxe de séjour et autres suppléments ne sont pas concernés par les avantages attribués avec la carte de fidélité/parrainage.

Pour bénéficier de cette remise, le membre doit :

- Dans le cas d'une réservation sur les sites officiels des campings : préciser le numéro client de la carte dans l'onglet « COMMENTAIRE » sur le site de réservation,
- Dans le cas d'une réservation par téléphone à un de nos standards : indiquer le numéro client lors de votre réservation
- Dans le cadre d'un séjour non réservé : présenter votre carte de fidélité/parrainage lors de votre arrivée à l'accueil du camping.

Dans tous les cas, vous devrez présenter la carte de fidélité/parrainage à votre arrivée à l'accueil du camping.

6- PERTE / VOL DE LA CARTE

En cas de perte ou de vol, l' « HABITUÉ » s'engage à en informer le plus tôt possible CVVacances par email à : service.clients@groupecv.fr

CVVacances s'engage à suspendre dès que possible la carte de fidélité/parrainage perdue ou volée, et à rééditer une nouvelle carte dans les meilleurs délais.

7- RESILIATION

Résiliation à l'initiative de l' « HABITUÉ »

L' « HABITUÉ » peut décider à tout moment de ne plus faire partie du programme. Pour cela, il doit envoyer un email à service.clients@groupecv.fr indiquant qu'il souhaite résilier son abonnement. Sa radiation sera effective dans le mois suivant sa demande.

Résiliation à l'initiative de CVVacances

Toute utilisation contraire aux conditions générales d'utilisation du programme pourra entraîner l'exclusion du membre à l'initiative de CVVacances.

Effet de la résiliation

La résiliation entraîne la suppression de tous les avantages liés au numéro client de la carte de fidélité/parrainage, sans qu'aucune contrepartie ne puisse être demandée par l' « HABITUÉ ».

8- INFORMATIONS PERSONNELLES

Conformément à la loi informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer par email à : service.clients@groupecv.fr

9- ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET LOI APPLICABLE

Toute adhésion au programme implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation par l' « HABITUÉ ».

Les présentes conditions générales prévalent sur tout texte antérieur.